Comment fonctionne un produit structuré?

Les produits structurés sont des produits financiers complexes qui prennent en compte plusieurs critères et paramètres.

Toutes les banques et les compagnies d'assurance peuvent construire à la carte leur propres fonds à formules en fonction de leur clientèle, leur cahier des charges, etc.

Il est donc primordial de lire le document technique relatif à chaque fonds pour bien comprendre le fonctionnement et les caractéristiques du produit proposé.

Plus globalement, lorsque vous investissez dans un produit structuré, vous vous positionnez sur les marchés financiers au travers de ce qu'on appelle un sous-jacent.

Ce dernier peut être une action, une obligation ou encore un indice boursier (Ex: Eurostoxx 50).

La performance financière du produit structuré dépend de la formule de calcul appliquée à l'évolution du sous-jacent durant la période de placement.

Le produit structuré va alors se positionner sur ce sous-jacent et prendre une position à une date donnée.

C'est ce que nous nommons la "date du strike".

En général, un produit structuré à un cycle de vie de 1 an et une durée maximale de 12 ans.

Pour vous aider à y voir plus clair, voici un exemple de produit structuré dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Coupon: 8.0004% par année écoulée (0.6667% par mois écoulé)
- Date de constatation initiale : 15/10/2021

- Dates de constatation mensuelles : tous les 15 de chaque mois à partir du 15/10/2022
- Date de constatation finale : 17/10/2033
- Durée : 12 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)

Le strike a lieu le 15/10/2021 ; c'est la valeur de marché du sous-jacent à cette date qui sera retenue comme base de référence.

Et c'est dans un an, soit le 15/10/2022, que nous constaterons la première constatation mensuelle du niveau de marché du sous-jacent.

Le produit structuré repose sur les conditions d'évolution de l'indice sous-jacent. Si ces conditions sont déclenchées, elles vous permettent de viser un rendement potentiellement attractif tout en maîtrisant les risques de perte en capital.

Pour l'investisseur, le principe du fonds structuré est clair. A l'issue d'une période d'immobilisation de son épargne (courant en moyenne de 2 à 10 ans), il peut récupérer son capital majoré d'une performance boursière calculée selon une formule mathématique complexe. À noter que le capital n'est pas forcément garanti, ni intégralement ni partiellement. Sous conditions, l'investisseur peut également percevoir des coupons annuels.